

# PATRIMOINES DE L'EAU : UN ATOUT POUR VOTRE COMMUNE

*Madame la Maire, Monsieur le Maire,*

Votre mandat qui débute est une opportunité unique de valoriser les richesses de votre territoire. Parmi elles, souvent méconnu ou sous-estimé, se trouve un patrimoine hydraulique qui a façonné nos paysages et nos sociétés depuis des siècles. Moulins, étangs, biefs, canaux, lavoirs, douves ou anciennes forges ne sont pas de simples vestiges du passé.

Très populaires auprès de vos concitoyens, ce sont des infrastructures d'avenir, des alliés précieux pour répondre aux défis écologiques, énergétiques et sociaux de notre temps. Ce document a pour vocation de vous présenter leur potentiel et de vous encourager à faire de leur préservation et de leur valorisation un axe fort de votre politique municipale.



Résurgence de la Bèze, Bèze (21) - photo Aqua

# 1. REDÉCOUVRIR LE PATRIMOINE HYDRAULIQUE DE VOTRE COMMUNE

→ Sur le **territoire de votre commune**, au **détour d'un chemin**, au sein d'un **quartier** ou au cœur d'un **hameau**, se cache très probablement un ou plusieurs éléments de ce que l'on nomme le « **petit patrimoine** » ou « **patrimoine vernaculaire** » de l'eau. Ces ouvrages, parfois d'**origine médiévale**, sont les témoins d'une histoire où l'homme a su composer avec la nature pour tirer parti de la **force motrice de l'eau**.

**Ce patrimoine est multiforme :**

- **Les moulins à eau** : pour mouliner le grain, presser l'huile, scier le bois ou actionner les marteaux des forges.
- **Les étangs, lacs, plans d'eau, mares, gravières** : créés pour la pisciculture, l'irrigation, l'alimentation des canaux, l'extraction de matériaux ou comme réserve d'eau.
- **Les biefs, béalières et canaux** : ces dérivations artificielles qui amènent l'eau à l'ouvrage et structurent le paysage des vallées.
- **Les seuils, barrages et digues** : permettant de gérer le niveau de l'eau et de créer une retenue exploitable.
- **Les lavoirs, fontaines, douves et autres aménagements** : témoignant des usages historiques et sociaux de l'eau.
- **Les fossés, drains, noues, bassins de rétention** : indispensables pour réguler les eaux

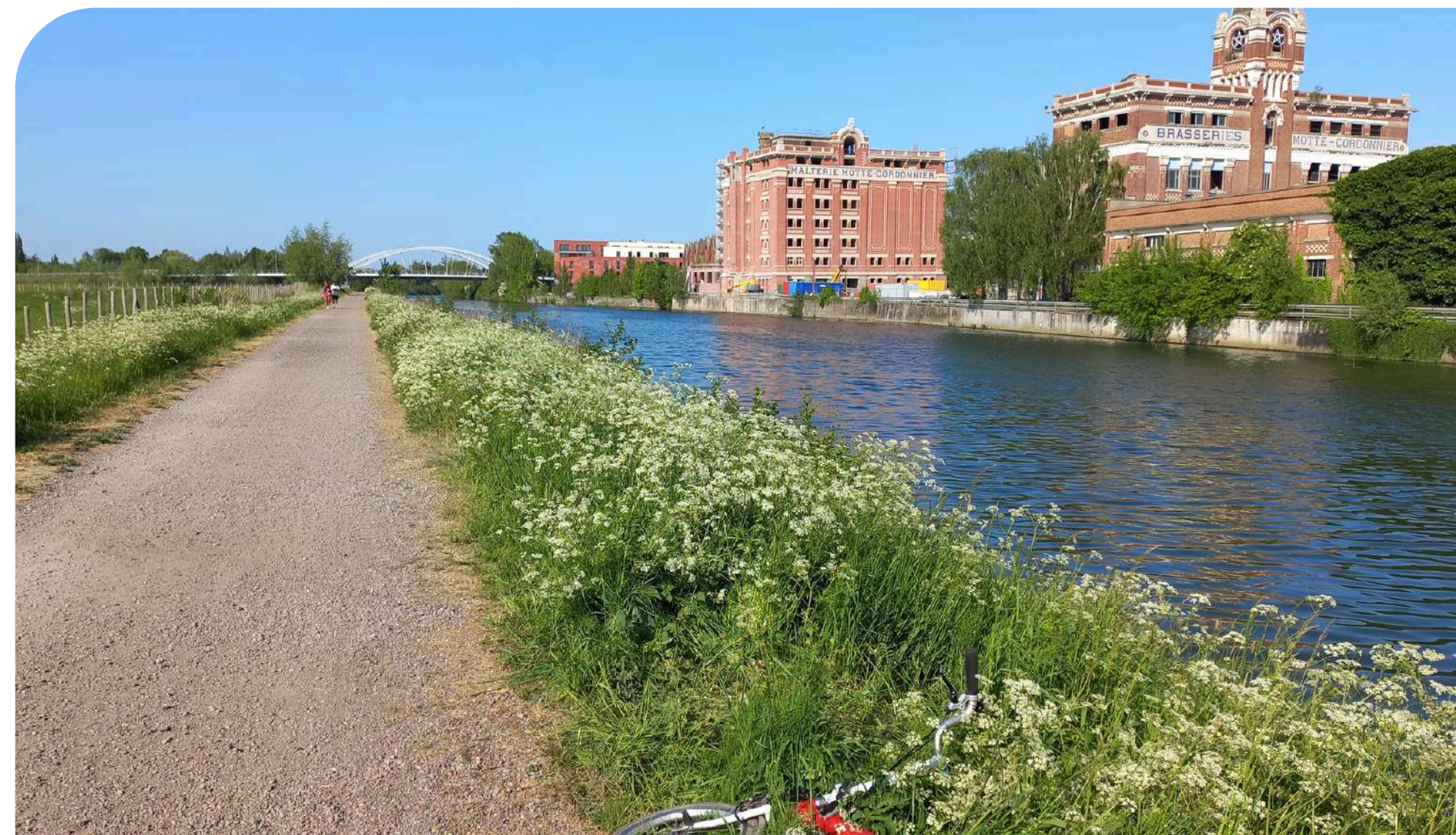
**Ces infrastructures, loin d'être des anomalies dans le paysage, en sont des composantes essentielles. Elles racontent l'histoire économique et sociale de votre commune. Elles représentent aussi un héritage culturel, paysager et technique qu'il nous appartient de protéger et de transmettre.**

# LE SAVIEZ-VOUS ?

La France compte un héritage hydraulique exceptionnel, avec au moins 50 000 moulins à eau (3e patrimoine historique bâti du pays), environ 200 000 étangs, des centaines de milliers de mares et petits plans d'eau. Chaque commune, ou presque, est concernée par cet héritage qui constitue un maillage territorial dense et une richesse souvent sous-exploitée.

→ **A titre d'exemple, les canaux représentent en France 4 milliards de mètres cube d'eau douce, et 17 milliards pour les étangs! Des réserves précieuses à maintenir et entretenir sur vos territoires.**

Lys canalisée, Armentières (59) - photo Aqua



# 2. DES ALLIÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : GESTION DE L'EAU ET RÉSILIENCE

La multiplication des épisodes de sécheresse et des crues intenses place la gestion de l'eau au cœur des préoccupations municipales. Dans ce contexte, les ouvrages hydrauliques et leurs retenues ne sont plus un problème, mais une partie de la solution. Leur gestion intelligente et préventive offre des services indispensables à la résilience de votre territoire.



Usine électrique, Saint-Gaultier (36) - photo Aqua

- **Lutte contre les sécheresses.** Les retenues (biefs, plans d'eau, étangs) constituent des réserves d'eau de surface. Si la nature du sol le permet, elles favorisent également un stockage invisible mais ô combien important dans la nappe alluviale ou rocheuse. En période d'étiage, elles soutiennent le débit du cours d'eau, maintiennent une lame d'eau bénéfique pour la vie aquatique et contribuent à la recharge des nappes phréatiques. Elles peuvent également servir de réserve pour la défense incendie, l'abreuvement du bétail ou une irrigation raisonnée.
- **Régulation des crues.** En ralentissant l'onde de crue, la succession de seuils et de retenues le long d'un cours d'eau permet d'écrêter les pics de débit et de limiter l'intensité des inondations en aval. Détruire ou négliger ces ouvrages revient à accélérer le flux de l'eau et à aggraver les risques. Le bon entretien des réseaux de drainage, la multiplication des retenues collinaires et la désimperméabilisation des sols constitue également un levier essentiel de cette gestion de l'eau.
- **Alimentation de zones humides.** Les retenues, biefs et canaux, par infiltration, alimentent les zones humides riveraines, qui sont des écosystèmes essentiels pour la biodiversité, la régulation hydrologique et la fixation du carbone. Assécher un bief, c'est souvent condamner une zone humide adjacente. Laisser une mare s'assécher et s'atterrir, c'est perdre un milieu d'intérêt.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bief de moulin, même modeste, peut stocker plusieurs milliers de mètres cubes d'eau. Cette eau, en s'infiltrant lentement, recharge la nappe alluviale qui agit comme une éponge, restituant l'eau au cours d'eau principal durant les périodes sèches et maintenant un microclimat plus frais en été. En outre, lors des épisodes de crue, toute l'eau retenue à l'amont du bassin évite que l'aval subisse des inondations trop sévères.

→ La métropole du Grand Paris et l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs financent des investissements sur le territoire de la Seine Amont, jusqu'en Côte d'Or pour atténuer l'impact de sécheresses ou de crues à Paris!



# 3. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU FIL DE L'EAU : LE POTENTIEL DE LA PETITE HYDRO-ÉLECTRICITÉ

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de développer des énergies renouvelables, locales et décarbonées, le potentiel hydro-électrique de nos rivières est une opportunité majeure. Les anciens sites de moulins et d'usines sont des candidats idéaux pour une relance énergétique.



Moulin de Vaux, Nochize (71) - photo Aqua

- **Une énergie locale et peu intermittente.** Contrairement au solaire ou à l'éolien, l'hydro-électricité peut produire de manière continue, assurant une production de base stable. Elle est produite localement, réduisant les pertes liées au transport et renforçant l'autonomie énergétique du territoire.
- **Une forte acceptabilité sociale.** Les sites sont déjà existants et intégrés au paysage depuis des siècles. Leur rééquipement ne crée pas de nouvelle artificialisation et bénéficie d'une image très positive auprès des riverains, contrairement à d'autres projets d'énergies renouvelables. L'énergie hydro-électrique est la plus populaire dans les sondages d'opinion.
- **Un potentiel significatif.** On estime qu'au moins 25 000 sites en France pourraient être facilement équipés ou rééquipés. Ces projets, souvent de petite taille (moins de 36 kVA), sont parfaitement adaptés à des initiatives citoyennes, à l'autoconsommation pour des bâtiments communaux, à l'injection dans le réseau local ou à du stockage via des stations de recharge en mobilité électrique ou encore des appareils thermiques.

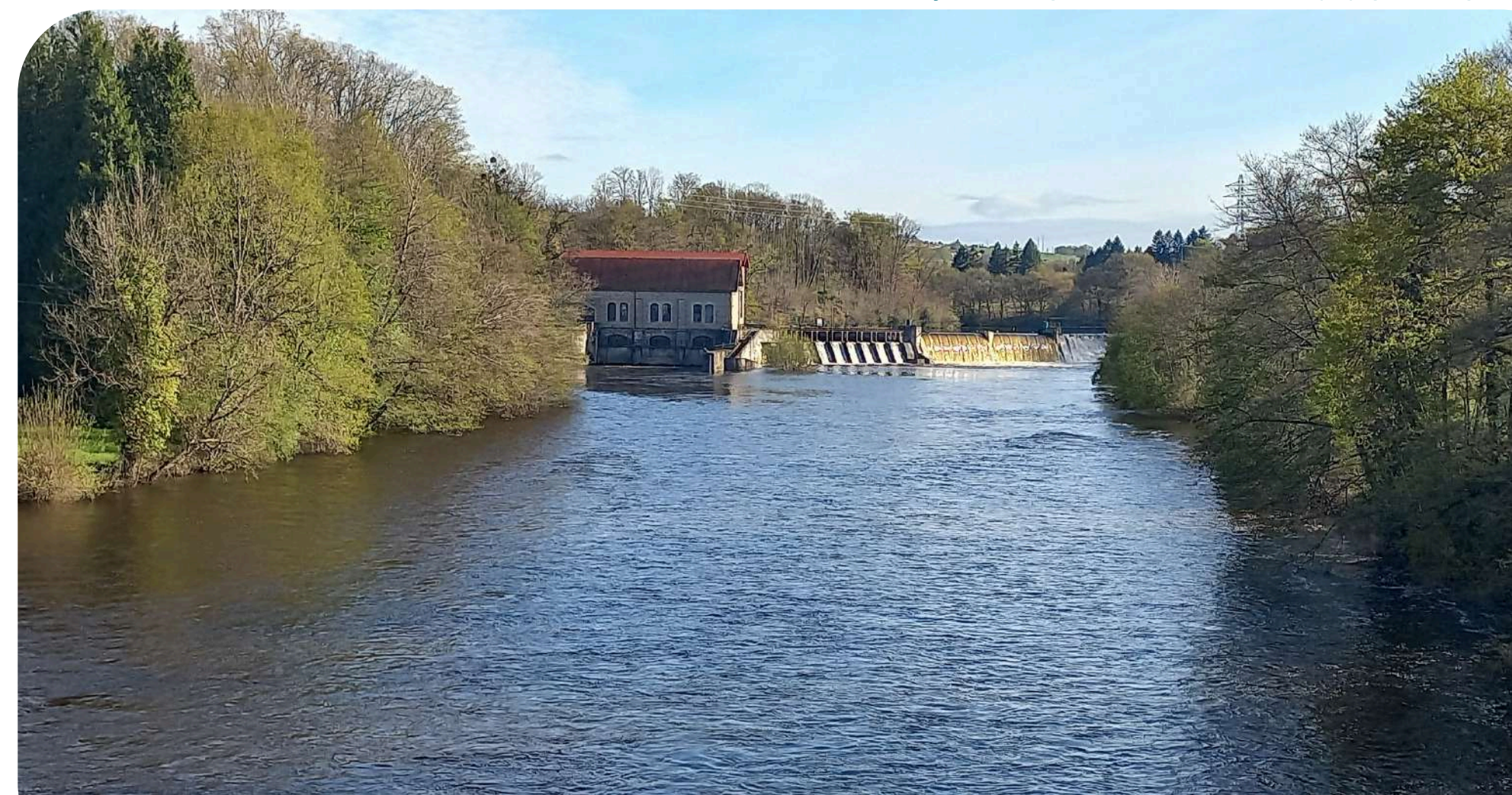
# LE SAVIEZ-VOUS ?

---

Le potentiel de la petite hydro-électricité sur les sites de moulins existants en France est estimé à 4 TWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique d'un million de foyers. C'est une contribution non négligeable à la transition énergétique, qui ne demande qu'à être libérée !

Plusieurs programmes européens, comme le projet Interreg RENEWAT, ou encore les outils d'assistance technique aux communautés d'énergie permettent d'aider à relancer ce patrimoine énergétique local.

Usine hydroélectrique, Le-Palais-sur-Vienne (87) - photo Aqua



# 4. DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ MÉCONNUS

Les politiques de « continuité écologique » ou de « renaturation » ont souvent présenté les ouvrages hydrauliques comme des obstacles à la vie aquatique et les milieux artificiels comme des déserts biologiques. Cette vision est aujourd'hui largement nuancée. Les milieux créés par ces ouvrages, dits « anthropiques », développent des écosystèmes riches et spécifiques qui participent pleinement à la biodiversité globale.



Bief du Grand Moulin, Sainte-Sévère-sur-Indre (36) - photo Aqua

Etang de Wallu, à Vez (60) - photo Aqua



- **Des habitats diversifiés.** Un cours d'eau aménagé présente une mosaïque de milieux : zones de courant rapide en aval du seuil, zones calmes et profondes dans la retenue (milieux lenticques), berges humides le long du bief. Cette diversité d'habitats favorise une plus grande diversité d'espèces (insectes, batraciens, oiseaux, poissons) que ne le ferait un cours d'eau uniformément rapide.
- **Des zones refuges climatiques.** En période de canicule et de sécheresse, les retenues d'eau et les canaux offrent des zones refuges pour la faune aquatique.
- **Une fonction d'épuration.** Le ralentissement de l'eau dans les retenues favorise la décantation des matières en suspension et la dégradation de certains polluants comme les nitrates, contribuant à une auto-épuration locale de l'eau.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

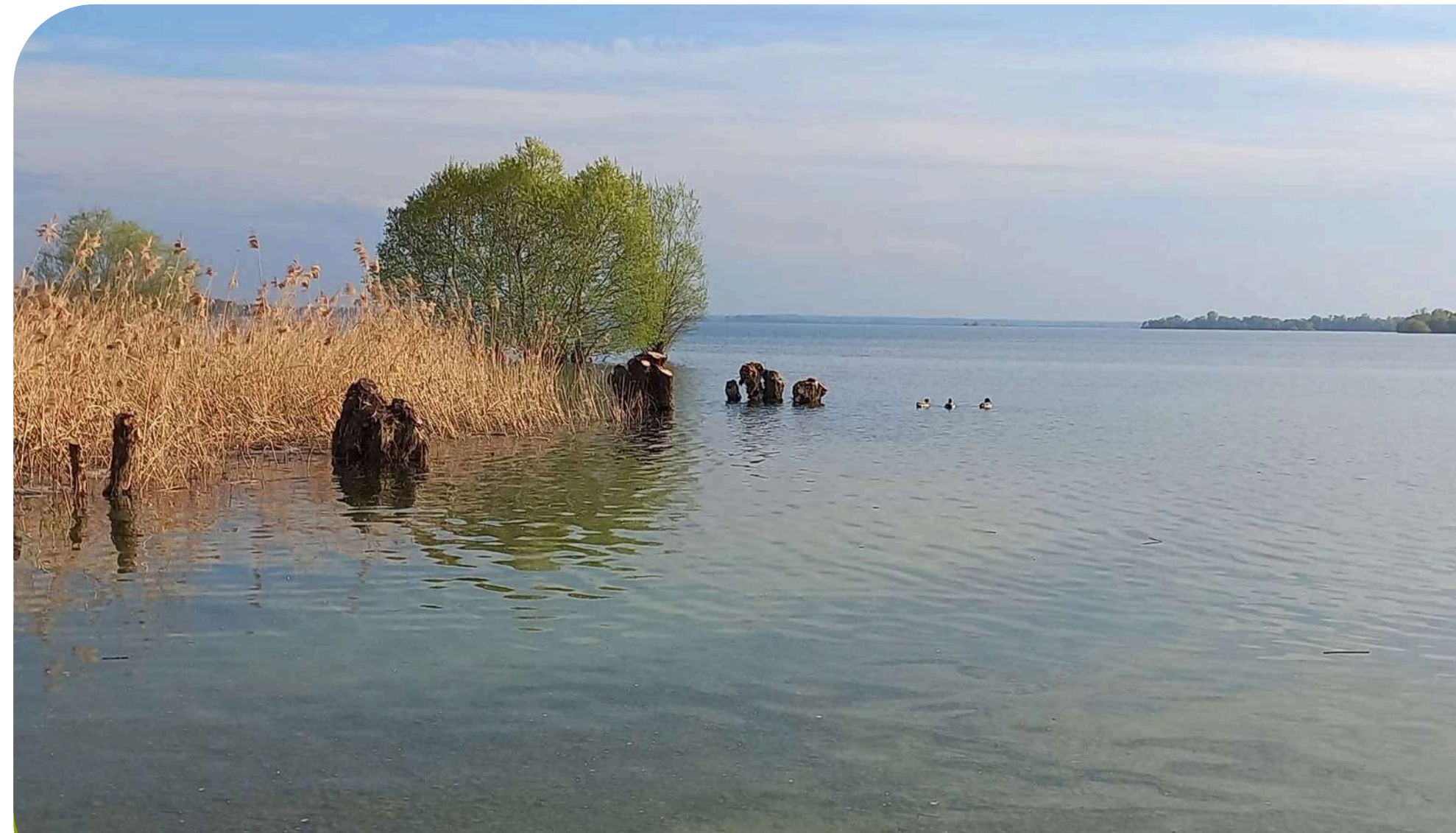
---

La biodiversité des milieux lentiques (eaux calmes) et des écotones (zone de transition) créés par les ouvrages hydrauliques est différente mais tout aussi riche que celle des milieux lotiques (eaux courantes).

Des ouvrages artificiels tels que les Grands lacs réservoirs de la Seine, sont devenus des zones refuge et des havres de biodiversité suite à une modification et une adaptation des écosystèmes.

La fragmentation des cours d'eau est le reflet de pratiques historiques et culturelles d'aménagement du territoire, et peut renforcer la biodiversité globale à l'échelle d'un bassin versant. Une bonne gestion écologique des milieux artificiels en eau est aussi un combat pour le vivant.

Lac d'Orient ou Lac réservoir Seine, Aube (10) - photo Aqua



# 5. UN LEVIER POUR LE CADRE DE VIE, LE TOURISME ET L'ÉCONOMIE LOCALE

Enfin, le patrimoine de l'eau est un formidable atout pour l'attractivité de votre commune. Sa valorisation peut devenir un projet de territoire fédérateur, créateur de lien social et de retombées économiques.



Pont sur l'Arros - Plaisance-du-Gers (32) - photo Patrick Fitan

- **Cadre de vie et paysage.** Les plans d'eau, les biefs bordés d'arbres, les moulins et forges sont des éléments structurants et apaisants de nos paysages de vallées. Ils contribuent directement à la qualité du cadre de vie des habitants.
- **Tourisme et loisirs.** Ces sites sont des supports idéaux pour le développement d'activités de loisirs (pêche, canoë, randonnée) et de tourisme vert. La restauration d'un moulin peut donner lieu à la création d'un gîte, d'un musée, ou d'un point de vente de produits locaux (farine, huile).
- **Économie et circuits courts.** La relance de l'usage productif de certains moulins (meunerie, huilerie) s'inscrit parfaitement dans la demande actuelle de circuits courts et de produits authentiques, revitalisant l'économie locale.

## Un cadre européen qui a évolué en votre faveur

La stratégie européenne pour une résilience de l'eau a été élaborée en 2025. De nombreux fonds européens vont être fléchés pour la programmation post 2027 autour de l'eau: fonds structurels comme le FEDER ou FEADER, programme de recherche ou instruments financiers... Des solutions sur mesure peuvent être co-construites avec les collectivités territoriales, les chercheurs, les entreprises et la société civile pour répondre aux problématiques de gestion quantitative et qualitative de l'eau.

# VOTRE RÔLE EST DÉCISIF : COMMENT AGIR ?

En tant que Maire, vous disposez de **leviers d'action concrets**.



Marche exploratoire, Lusigny-sur-Ouche (21) - photo Aqua

**Connaître.** Réalisez un inventaire du patrimoine hydraulique (visible et invisible!) de votre commune pour en mesurer la richesse et l'état. Les citoyens peuvent participer, ce qui crée du lien.

**Protéger.** Utilisez les outils d'urbanisme (PLU/PLUi) pour identifier et protéger ces ouvrages et leurs abords en tant qu'éléments de patrimoine bâti et paysager. Incitez les maîtres d'ouvrage aux bonnes pratiques qui assurent la pérennité et la fonctionnalité des patrimoines hydrauliques.

**Valoriser.** Soutenez les projets de restauration portés par des propriétaires privés ou par la commune elle-même. Intégrez ce patrimoine dans vos politiques touristiques, énergétiques et de gestion de l'eau. Veillez à l'entretien de ce patrimoine commun : eau, berge, bâti.

**Écouter.** L'eau de surface nourrit de nombreuses attentes et parfois de nombreuses craintes. Écoutez vos citoyens sur leurs loisirs, leurs envies, leurs soucis, parfois aussi leurs conflits de voisinage. Facilitez le dialogue entre les propriétaires, les associations et les services de l'État pour trouver des solutions de gestion équilibrées et conformes au cadre légal.

**Arbitrer.** Vous disposez d'une compétence de police administrative générale. Cela vous permet d'agir pour la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques lorsqu'un problème lié à l'eau touche la commune : pollution, rupture de digue, inondation, danger immédiat, nuisances sanitaires, embâcles, gestion des berges, etc.

**Représenter.** Votre commune participe aux instances de l'eau : syndicat de rivière ou de bassin, commission locale de l'eau dans le cadre des SAGE, comité de bassin dans le cadre des SDAGE, échanges avec le département et la région. Il est crucial d'y faire entendre les intérêts de votre commune, la voix de ses habitants, la valeur de vos patrimoines et de vos usages de l'eau.

**Se former.** Les compétences nécessaires pour comprendre les petits et grands cycles de l'eau sont interdisciplinaires et complexes à appréhender. Néanmoins certains parcours de formation existent déjà ou sont à construire avec vous pour assurer un suivi proactif de l'empreinte Eau sur vos territoires.

# ENVIE D'AGIR? BESOIN DE CONSEIL? PARLONS-EN!

Prendre soin des patrimoines de l'eau, c'est faire le choix d'un aménagement du territoire durable, qui respecte son histoire tout en préparant l'avenir. C'est un projet porteur de sens pour vos concitoyens et une réponse concrète aux grands défis de notre siècle.

L'**Association Aqua!** et ses experts se tiennent à votre entière disposition pour **vous accompagner dans ces démarches**, vous fournir des informations techniques et juridiques, vous aider à construire le projet de valorisation adapté à votre commune.

***Nous vous souhaitons un mandat fructueux au service de votre territoire et de ses patrimoines !***



***Une seule adresse:  
contact@aqua-asso.eu***



***Notre site web  
<https://aqua-asso.eu/>  
Notre compte LinkedIn  
[aqua-association](#)***



Forge de Bourzolles, Souillac (46) - photo Damien Lenoël

